

Dans le canton de Vaud, on perçoit l'impôt mobilier et l'impôt foncier. L'impôt mobilier est établi sur la fortune mobilière proprement dite, sur les rentes et usufruits, sur les produits du travail.

Aux Etats-Unis et dans le Haut-Canada, la législation qui impose la taxe sur le revenu est copiée sur la législation anglaise.

Dans tous ces pays, l'évaluation du revenu est basée sur la déclaration assermentée du contribuable et c'est là un des plus grands inconvénients de ce genre d'impôts, car il donne lieu à un grand nombre de fausses déclarations—de parjures, disons le mot, qui ne peuvent qu'abaisser considérablement le niveau de la moralité publique.

### FROMAGE DE QUÉBEC.

A l'exposition de Chicago, nos fromages ont encore remporté de nouveaux succès ; mais, quelque plaisir que nous ayons à enrégistrer les succès des fromagers du Haut-Canada, ce sont les victoires remportées par le fromage de Québec qui nous réjouissent le plus.

Les juges qui ont décerné les prix sont deux citoyens des Etats-Unis et un canadien. On ne saurait donc les accuser de favoritisme. Or, voici le résumé de leur rapport :

Dans la classe du fromage Cheddar fabriqué avant 1893, le Canada a remporté 103 prix et les Etats-Unis aucun.

Dans la classe du fromage de cette année, le Canada a remporté 369 prix et les Etats-Unis 45.

Le Canada avait 130 fromages qui ont été classés plus haut que la plus haute classe des fromages des Etats-Unis.

Sur 275 fromages exposés de la province d'Ontario, 260 ont été primés.

Sur 113 fromages exposés de la province de Québec, 105 ont été primés.

Sur 10 de la Nouvelle-Ecosse, 3 ont eu des prix.

Sur 4 du Nouveau-Brunswick, 2 ont eu des prix.

Sur 19 de l'île du Prince-Edouard, 8 ont eu des prix.

Sur 4 du Manitoba, 3 ont eu des prix.

Le Canada avait exposé en tout 539 fromages et a reçu 490 prix.

Neuf lots de fromage canadien ont obtenu 99½ points sur un total possible de 100. Sur ces neuf lots, cinq provenaient d'Ontario ET QUATRE DE QUÉBEC.

A la suite de la publication de ces magnifiques résultats, le commis-

saire de la province de Québec, M. John McIntosh a adressé à M. Robertson, commissaire du Canada à Chicago, la lettre suivante :

(Traduction)

CHER MONSIEUR—Voudriez-vous me faire la faveur de répondre aux questions suivantes :

1o Quelle est, à votre estime, l'augmentation du prix du fromage de Québec résultant des succès remportés par la province de Québec au concours du fromage du mois de juin ?

2o Quelle est, à votre estime, le profit d'ensemble que retire la province de Québec sur sa production de fromage de la saison actuelle ?

Une prompt réponse obligerait,

Votre dévoué,

JOHN MCINTOSH, Jr.

M. Robertson a répondu comme suit :

(Traduction)

CHICAGO, 16 octobre 1893.

Honorable John McIntosh, commissaire de Québec à l'exposition universelle de Chicago.

CHER MONSIEUR—En réponse à vos questions je vous dirai que, à mon avis, l'intérêt qui s'est porté sur la production de fromage de choix dans la province de Québec, en conséquence et comme résultat des succès remportés par le fromage canadien à Chicago, au mois de juin, a produit une amélioration dans la qualité du produit des fromageries de cette province.

Une évaluation modérée de l'augmentation de la valeur intrinsèque du fromage, résultant de l'attention plus sérieuse apportée à cette branche de l'industrie laitière dans la province de Québec, serait de ¼ à ½ c par livre, sur le fromage de Québec. Cette évaluation représenterait une somme de plus de \$100,000 en argent pour la production de la saison actuelle, sans compter le gain acquis en connaissances, en expérience et en prestige.

Votre dévoué,

JAS. W. ROBERTSON,

Commissaire d'Industrie Laitière.

M. le professeur Robertson, comme beaucoup de ses compatriotes, a eu les yeux ouverts sur la qualité du fromage de Québec par les succès de ce fromage à Chicago, et les concours réels sur le marché de consommation, en Angleterre, du fromage de Québec, vendu comme tel, ont dû, en effet, se relever de ¼ à ½ c par livre. Mais nous croyons qu'il fait erreur en attribuant ce fait entièrement à l'amélioration de la fabrication résultant du concours à Chicago.

Déjà, depuis plusieurs années, une quantité considérable de fromage de Québec obtenait sur notre marché un prix à peu près égal au meilleur fromage d'Ontario, mais il était expédié en Angleterre comme fromage d'Ontario, tandis que le fromage de seconde qualité d'Ontario passait à Liverpool, à Bristol et à Londres, sous le nom de fromage de

Québec. C'est ce qui a motivé l'action de la Chambre de Commerce de Bristol qui a soulevé tant de protestations ici au printemps.

Nous ne nions pas le moins du monde que notre fabrication soit en progrès constant ; au contraire, nous constatons avec la plus grande satisfaction que le nombre de fromageries produisant un fromage de choix augmente chaque année, mais il faut en rendre l'honneur à qui de droit et cet honneur revient surtout à la société d'Industrie Laitière, à son école modèle de St-Hyacinthe, à ses inspecteurs, à ses conférenciers etc. Pour nous, l'exposition de Chicago, a eu pour résultat principal de montrer à l'étranger du fromage de choix de Québec portant l'indication exacte de sa provenance et de le faire juger sous sa désignation véritable.

Or, si l'on se rapporte aux chiffres donnés au commencement de cet article, on trouve que, sur 275 fromages d'Ontario, cinq ont obtenu 99½ points et sur 113 fromages de Québec, quatre ont obtenu le même nombre de points. Laquelle des deux provinces l'importe ?

Pour ses 275 fromages, Ontario a obtenu 260 prix, pour 113 fromages, Québec a eu 105 prix. La première province a 15 fromages non primés et la seconde 8. Là encore, la comparaison est flatteuse pour nous.

Mais c'est une raison de plus pour que l'émulation qui a si bien servi à améliorer notre fabrication ne se refroidisse pas ; il faut que le fromage de Québec, maintenant que les acheteurs anglais savent ce qu'il vaut, soit coté aussi haut, plus haut même que celui d'Ontario, si c'est possible. Nous avons le sol, les herbages pour cela, perfectionnons surtout le lait et la fabrication ; nous pouvons prendre la première place pour le fromage, comme nous l'avons sans conteste pour le beurre ; il ne s'agit que d'y mettre le travail, la patience et la volonté nécessaires.

### L'ASSURANCE SUR LA VIE.

#### 2e ARTICLE.

L'assurance sur la vie n'est plus, comme à ses débuts, une entreprise de hasard ; l'expérience, le calcul, l'étude de la statistique en ont fait une véritable science exacte dont les formules et les équations sont un merveilleux monument de la sagacité humaine. L'assurance est basée sur la prime que paie l'assuré ; c'est, par conséquent, de l'exactitude avec laquelle cette prime est